

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire d'en **connaître tous les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est décisive pour permettre d'anticiper puis mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le-la porteur-euse d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers.

Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

LES THEMES DEVELOPPÉS

- L'organisation administrative
- La répartition des tâches
- Les étapes de la production (planification, gestion budgétaire, suivi logistique, décompte de production)
- La recherche de fonds
- L'approche du droit (du travail, les assurances sociales, l'obligation d'annoncer les postes vacants)
- Notions de diffusion

LE PUBLIC CIBLE

Le cours « Sensibilisation à la gestion de projets culturels » s'adresse à des **personnes qui souhaitent développer des projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

L'INTERVENANTE

Marianne Caplan, Administratrice de nombreuses compagnies et fondatrice d'ARythmie. Marianne est également Chargée d'administration de l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC).

LES INVITÉ.E.S

Des responsables des services culturels des cantons et villes où se tiennent la formation sont invités pour parler des grandes lignes de leur politique culturelle respective, du mécanisme et du fonctionnement des subventions, la complémentarité et la répartition entre Canton et Ville.

DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

● Théorie (12h)

Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :

☞ multiples compétences illustrées par un **modèle de cahier des charges** d'un-e administrateur-trice/ producteur-trice.

Définition du projet (2h)

Première étape : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

Mise en place du projet (4h)

Deuxième étape : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements puis prévoir la promotion et la diffusion du projet.

Réalisation et suivi du projet (6h)

Troisième étape : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution, de son financement et en fonction du-des lieu-x de représentation. Enfin, quelques notions pour établir les comptes et une évaluation finale.

● Pratique (1h)

Entretien autour du projet personnel :

contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Mardi 19 et mercredi 20 novembre 2024.

LIEU

Théâtre de Carouge, Rue Ancienne 37a, 1227 Carouge

HORAIRES

10h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00 (1h de pause déjeuner libre)

12 heures de cours + 1 entretien individuel

COÛT

CHF 350.- * / 10% de réduction pour les membres **artos**.

*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son-sa conseiller-ère ORP.

PLUS D'INFOS

+41 21 612 80 94

admin@artos-net.ch . www.artos-net.ch

Inscription jusqu'au 5 novembre 2024

LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur www.artos-net.ch à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **validation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitif l'inscription.

En cas d'annulation par **artos**, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participant-e-s est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participant-e-s ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au développement des métiers de la scène culturelle romande.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Antichute
- Vectorworks – Spotlight
- Opérateur-trice PEMP
- Logiciel D::LIGHT
- Initiation à la création lumière
- Mapping & VJing

En administration :

- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Droit pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias et stratégie globale
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds
- Diffusion (nouveau)

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur

www.artos-net.ch

artos

association professionnelle

Route de la Chaux 4 / CH-1030 Bussigny

T. +41 21 701 99 61

admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

SENSIBILISATION A LA GESTION

DE PROJETS CULTURELS

19 et 20 novembre / Genève

artos

association professionnelle